

Cercle philatélique Echternach

Règlement pour le "32e Journée Maximaphile & Cartes Postales"

1. Organisation :

L'exposition Maximaphilie et cartes postales "32e Journée Maximaphile & Cartes Postales" est organisée par le "Cercle philatélique Echternach" en coopération avec la "Commission de Maximaphilie" de la FSPL au « Trifolion », 2, Porte St Willibrord, L-6486 Echternach).

2. Classes d'exposition :

L'exposition comprend les classes suivantes :

- a) Collections Maximaphilie et cartes postales **en** compétition
- b) Collections Maximaphilie et cartes postales **hors** compétition
- c) Exposition locale

Les collections inscrites dans la classe concours doivent comprendre au moins trois cadres, chaque cadre avec 15 feuilles. Les collections au cadre unique sont autorisées aussi.

3. Règles de présentation :

Seules les feuilles qui s'insèrent dans le cadre de l'exposition (cinq feuilles / trois rangées) peuvent être acceptées. Chaque feuille doit être munie d'un couvercle de protection transparent. Chaque exposant doit assembler lui-même sa collection dans le cadre et la retirer après l'exposition. Sur demande, le montage et le démontage peuvent être effectués par une personne de confiance mandatée par l'exposant ou par l'organisateur. Dans ce cas, les pièces doivent être mises à la disposition de M. Robert Grosch avant le 22 juillet 2021.

4. Frais de cadre et assurance :

Il n'y a **pas de frais** par cadre. Les exposants sont responsables d'assurer eux-mêmes leur collection. L'exposition se déroule dans un bâtiment sécurisé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, avarie et vol, y compris pendant le transport vers et depuis l'exposition, la construction, la durée de l'exposition et le démantèlement des collections. La construction aura lieu à partir de 14 heures le 23 juillet 2021, le démontage à partir de 16 heures le 25 juillet 2021.

5. Évaluation des collections :

Les collections qui participent à la classe de concours sont jugées par un jury selon les règles de la F.I.P. et le F.S.P.L. Chaque exposant de la classe compétition reçoit un diplôme du F.S.P.L. remis au rang de médaille, ainsi que la feuille d'évaluation de son exposition. Le passeport d'exposant doit être joint à la collection. Tous les autres exposants reçoivent un certificat de participation.

6. Inscriptions :

Les inscriptions se font jusqu'au **31 mai 2021** auprès de M. Robert Grosch, 1 A, rue C. M. Spoo, L-6483 Echternach ou M. Lars Böttger, 10, route de Grundhof, L-6315 Beaufort. Un formulaire d'inscription doit être rempli pour chaque collection. Après la réunion du comité philatélique, chaque exposant sera informé de l'admission de sa collection.

7. Disputes :

Dans tous les cas non prévus par le présent règlement, la décision est prise par le conseil d'organisation. Le Lieu de juridiction est la ville de Luxembourg.

Echternach, au janvier 2021

Lars Böttger, président

Robert Grosch, secrétaire